



CHARTRE RSE ET CODE ETHIQUE

D-Sécurité Groupe souhaite promouvoir un comportement équitable et éthique conforme aux principes de base en matière de développement durable.

1/ NOTRE MISSION « SAUVEZ DES VIES » :

Dans le cadre de cette mission, D-SECURITE GROUPE est déterminé à exercer ses activités en tenant compte de l'impact social, environnemental et économique. Notre politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) définit nos engagements envers la durabilité, la transparence et l'éthique dans toutes nos activités.

2/ NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

À l'échelle de son activité, au travers de sa politique interne, de son sourcing (prospection de nouveaux produits et de nouveaux fournisseurs), ou de l'utilisation de ses produits, l'entreprise met en œuvre une stratégie visant à s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue et à limiter ses impacts sur l'environnement, par des actions telles que :

1. Réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
2. Gestion des déchets favorisant l'économie circulaire ;
3. Gestion de l'eau et de ses rejets ;
4. Économies d'énergie (phases de production et d'utilisation) et de ressources naturelles ;
5. Préservation de la biodiversité et des écosystèmes ;
6. Utilisation autant que possible de matières recyclées et/ou recyclables et recyclage des produits récupérés ;
7. Favorisation de l'achat local ;
8. Développement et recours à des solutions éco-conçues.



3/ NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX

L'entreprise accorde une importance primordiale à la responsabilité sociale en faveur de ses collaborateurs et de ses clients :

1. Respect de la réglementation en vigueur, ainsi que des principes du Pacte Mondial de l'ONU, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et des Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Engagement du respect de ces règles par les acteurs de la chaîne amont.
2. Aucune tolérance pour toute forme d'abus ou de harcèlement physique, moral, sexuel ou toutes discriminations notamment liées à l'origine, au handicap et à la nationalité de ses salariés et de ses collaborateurs.
3. Conciliation de ses intérêts et de ceux de ses parties prenantes.
4. Système de rémunération équitable, permettant un niveau de vie décent des salariés dans un environnement de travail conforme à la législation sûr et saint.
5. Politique d'équité sociale et d'intégration au sein de l'entité.
6. Considération des conditions de travail et de la gestion du temps des salariés. Mise en place de démarches garantissant le management des équipes, et d'actions en faveur de la cohésion sociale dans l'entreprise.
7. Prise en compte de la santé et de la sécurité des salariés, visiteurs, prestataires, utilisateurs des produits et riverains.
8. Pas de recours au travail des enfants, ni au travail forcé.

4/ NOS ENGAGEMENTS ÉTHIQUES

D-Sécurité Groupe fonde son développement commercial sur le principe du **respect de ses valeurs d'éthique et d'intégrité**, et du strict **respect des législations et réglementations nationales et internationales**, notamment celles en matière de lutte contre la corruption et de libre concurrence. D-Sécurité Groupe attend de ses fournisseurs qu'ils adhèrent strictement à ces mêmes principes, ainsi qu'à sa **Charte Éthique** et qu'ils prennent toute mesure raisonnable afin de s'assurer que leurs sous-traitants, agents ou autres tiers s'y conforment également. **En particulier, le fournisseur s'engage à respecter l'éthique des affaires dans ses relations d'affaires avec D-Sécurité Groupe :**

- 1. Éthique dans les affaires :** engagement à œuvrer avec probité et intégrité dans le cadre des relations d'affaires avec D-Sécurité Groupe et avec les tiers. La sélection des fournisseurs de D-Sécurité Groupe est réalisée de façon transparente dans le respect des règles de concurrence, sans recourir à aucune forme de coercition ou de pratiques frauduleuses. Les fournisseurs de D-Sécurité Groupe s'engagent à faire de même, pour sélectionner leurs propres fournisseurs et sous-traitants.
- 2. Conflit d'intérêts :** aux fins d'une éthique professionnelle au sein des interactions avec ses tiers, D-Sécurité Groupe et ses fournisseurs veillent à ce qu'aucun intérêt personnel ne vienne interférer l'exercice indépendant impartial, et objectif des fonctions de ses collaborateurs.
- 3. Cadeaux :** engagement à être vigilant en matière de cadeaux et invitations. Disposer d'une politique cadeaux et invitations permet de s'assurer, que les cadeaux et invitations sont des avantages donnés en signe de courtoisie ou de bonnes relations professionnelles, sans rien attendre en contrepartie, et ne devant pas créer de sentiment de redevabilité.
- 4. Signalement :** laisser ouverte la possibilité à l'ensemble de ses parties prenantes d'émettre un signalement si elles s'estiment être victime d'un comportement non éthique dans le cadre de l'exercice de la relation d'affaires.
- 5. Confidentialité :** engagement par les tiers de la confidentialité des données communiquées lors de la relation d'affaires. Pas d'utilisation ou de révélation ultérieure des informations qualifiées de sensibles et/ou confidentielles.
- 6. Communication :** pendant toute la durée de la relation d'affaires, D-Sécurité Groupe attend de ses fournisseurs et de ses prestataires, lorsqu'ils en ont connaissance, de notifier immédiatement D-Sécurité Groupe de toute violation des lois anti-corruption ou toute réclamation, enquête ou procédure y afférente engagée à leur encontre.



La présente Charte est essentielle pour D-Sécurité Groupe.

S'agissant en particulier de l'ÉTHIQUE et des RELATIONS AVEC LES TIERS, D-Sécurité Groupe, sans préjudice d'autres droits ou recours dont il bénéficie en vertu de la Charte ou de la loi, se réserve le droit d'arrêter toutes les relations existantes avec les fournisseurs ou prestataires, en cas de violation par ce dernier des stipulations correspondantes figurant dans la présente Charte.

Jérôme SOMMET
Directeur Général



Nom de l'entreprise ayant pris connaissance des engagements de D-Sécurité Groupe	Nom et titre du représentant	Date et signature